

Mairie de Montbonnot-Saint-Martin
Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin

A l'attention du Maire Dominique BONNET

Montbonnot le 29 mai 2023

Monsieur Le Maire,

En avril nous découvrons un panneau, près de la construction de la nouvelle maison pour tous, informant les habitants que les 6 tilleuls en alignement de la RD1090 vont être abattus car malades.



Par une pétition en ligne sur le site change.org, les bonimontains vous demandent de réfléchir à des solutions alternatives. A l'évocation de notre démarche dans la revue place gre'net, vous faites part de votre agacement à notre action de démocratie participative qui recueille quotidiennement de nouvelles signatures. Vous justifiez à nouveau cet abattage en confirmant la maladie de ces tilleuls.

Pourtant vos concitoyens soucieux du cadre de vie, de limiter les causes et les effets du réchauffement climatique continuent de signer cette pétition. Nous n'avons pas le temps d'attendre de voir vos végétaux, que vous déclarez vouloir planter en compensation, grandir.

Avec le succès de la pétition en ligne pour vous demander de sauver ces tilleuls vous consentez enfin à demander une expertise officielle par un professionnel. Cette expertise venant contredire la précédente - les arbres ne sont plus malades - et dans l'impossibilité d'obtenir ou de pouvoir consulter ces documents, vous nous permettez de douter de la sincérité de vos conseillers techniques et juridiques ainsi que la véritable raison de l'abattage de cet alignement d'arbres, protégés de plus par la loi 3DS 2022-217 du 21-2-2022 art. 194 : JO 22 texte n° 3.

Lors du reportage de France 3 alpes du 26 mai 2023, vous évoquez la fragilisation des racines des tilleuls pour justifier leur abattage. Cette négligence dans l'exécution des travaux doit être assumée et des solutions de sauvegarde réalisées par les responsables. A l'avenir, la mise en œuvre du « barème de l'arbre » par la municipalité permettrait de protéger les arbres de façon répressive contre toute agression.

Il y a quelques années la municipalité avait su faire des efforts pour conserver le magnifique platane à côté de la maison des arts. Les travaux de sécurisation contre les crues torrentielles du torrent de la Doux pouvaient le condamner en affectant son système racinaire. C'est une question de volonté, et de courage, que les habitants vous demandent d'avoir aujourd'hui. Saurez-vous suivre l'exemple de votre prédécesseur Pierre BEGUERY ?

Sans réponse de votre part nous adresserons la semaine prochaine une copie de ce courrier au préfet de l'Isère.

Les signataires de la pétition
lestilleulsbonimontains@gmail.com

Pièces jointes :

- Texte pétition sur le site change.org
- Article place Grenet du 10 mai 2023

Liens internet

- Référence reportage France 3 alpes édition régionale du 26 mai 2023, à partir de 10 mn 47 secondes
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/programmes/france-3-auvergne-rhone-alpes-jt-19-20-alpes?id=4916737>
- Le barème de l'arbre : <https://www.baremedelarbre.fr/>

Pétition sur le site [change.org](https://www.change.org)

MERCI AU MAIRE DE NE PAS ABATTRE LES 6 TILLEULS AGES DE 70 ANS A MONTBONNOT SAINT MARTIN

<https://www.change.org/p/merci-au-maire-de-ne-pas-abattre-les-6-tilleuls-ages-de-70-ans-a-montbonnot-saint-martin>



Sophie GAY a lancé cette pétition

La Mairie a décidé d'abattre très prochainement les 6 tilleuls âgés de 70 ans devant la Nouvelle Maison pour Tous en construction à Montbonnot-Saint-Martin sur la RN devant l'école du Bourg et face à l'église.

Tous les bonimontains (habitants de Montbonnot) seront touchés car cela aura d'une part pour conséquence d'augmenter la température du quartier, qui comprend notamment une école primaire, des commerces, une église, des riverains et un petit parc.

Plus d'ombre pour se poser au Parc. Ni pour se garer, les riverains iront en centre commercial faire leurs courses pour éviter la chaleur et envisageront de s'équiper en climatisation dans leurs logements. Plus de fraîcheur environnante pour les enfants au Parc et à l'école, ni aux abords de la route goudronnée. Ni pour les personnes âgées qui vont à l'église et faire leurs courses. Plus d'oiseaux, d'écureuils, de papillons, ni d'insectes....Un résultat contre-productif aujourd'hui vu le réchauffement climatique.

D'autre part cela aura également un impact carbone avec une augmentation de la pollution et donc des conséquences négatives sur la santé de tous et des personnes fragiles en premier.

Sans parler des besoins énormes en eau les 3 premières années pour les nouveaux jeunes arbres qui seront plantés et qui mettront au moins 30 ans avant d'offrir les mêmes avantages que nos beaux tilleuls déjà en place. Il est urgent de préserver le vivant, l'existant et non de tout raser pour tout recommencer.

Le panneau d'information indique que les arbres sont malades. Le Directeur de l'urbanisme a déclaré que c'était le paysagiste qui l'en avait informé. Ce n'est pas son métier. Chacun sa compétence. Une contre-expertise a été demandée à la Mairie mais cette dernière a refusé. Elle a déclaré que l'expertise était sur le site de la Mairie. A ce jour toujours rien en ligne.

S'ils sont malades que le Maire se donne les moyens de les soigner, si tous les arbres malades étaient abattus il n'y aurait plus d'arbres, d'après un professionnel de diagnostic ARBODIAG...des solutions existent! Et la Mairie a des ressources financières c'est une commune non endettée.

Si la raison est sécuritaire, car du fait des travaux et de la non protection des arbres les racines ont été mises à mal, les arbres sont désormais comme posés sur des petits îlots, que le Maire fasse intervenir des professionnels pour les remettre en terre. Les arbres sont comme un effet de "miroir" il y a autant en occupation aérienne visible à nos yeux que souterraine. Ils sont certes en souffrance mais ont les capacités de s'en remettre si le nécessaire est fait. Des solutions existent aussi.

Merci Monsieur Le Maire Mr Bonnet de bien vouloir réfléchir à ce sauvetage dont tout Montbonnot-Saint-Martin vous serait reconnaissant.

Site du Barême de l'Arbre - <https://www.baremedelarbre.fr>

Site CEREMA - <https://www.cerema.fr/fr/activites/environnement-risques/energies-renouvelables/planification-energetique-climatique-territoires/arbre-ressources-air-energie-climat-au-service-planification>

Article Place Gre'net

<https://www.placegrenet.fr/2023/05/10/la-coupe-annoncee-de-six-tilleuls-septuagenaires-a-montbonnot-saint-martin-fait-polemique/602561>



La coupe annoncée de six tilleuls septuagénaires à Montbonnot-Saint-Martin fait polémique

[10/05/2023](#)

Par Florent Mathieu

FLASH INFO – La Ville de Grenoble n'est pas seule concernée par des polémiques [autour de coupes d'arbres](#). À Montbonnot-Saint-Martin, des habitants se mobilisent pour sauver de la coupe six tilleuls septuagénaires promis à la tronçonneuse. Une [pétition mise en ligne](#) enregistrée (au 10 mai 2023) près de 200 signatures. Mais la Ville ne semble pas décidée à revenir sur sa position.

Les tilleuls en question se situent « devant la Nouvelle maison pour tous en construction [...] sur la RN devant l'école du Bourg et face à l'église », décrivent les auteurs de la pétition. Non sans considérer que la coupe des arbres entraînera une augmentation de la température du quartier, ainsi qu'une augmentation de la pollution. Ceci dans un secteur qui « comprend notamment une école primaire, des commerces, une église, des riverains et un petit parc ».

Les raisons de la coupe? «Ces tilleuls sont malades», explique un panneau sur place, sans plus de précisions. «Ils seront donc coupés prochainement dans le cadre de travaux en cours et remplacés par de nouveaux végétaux», poursuit le message. Une «maladie» qui ne convainc pas une habitante. «C'est le paysagiste et [le directeur de l'urbanisme] qui ont décrété qu'ils étaient malades car creux, ce qu'ils auraient vu du premier étage de la nouvelle construction. Donc apparemment aucun diagnostic professionnel n'a été fait», écrit-elle à Place Gre'net.



«Ces arbres sont malades», indique un panneau pour justifier la coupe des tilleuls septuagénaires. Un argumentaire jugé insuffisant par les opposants à l'abattage. DR

Selon le texte de la pétition, la Ville de Montbonnot aurait affirmé qu'une expertise était en ligne sur son site Internet. Ce qui ne semble pas être le cas. La municipalité aurait également rejeté une demande de contre-

expertise. *«S'ils sont malades, que le maire se donne les moyens de les soigner»*, estime de toute manière l'auteure de la pétition. Et d'ajouter: *«Si tous les arbres malades étaient abattus, il n'y aurait plus d'arbres»*.

L'argument de la sécurité ne trouve pas plus grâce à ses yeux: *«Si la raison est sécuritaire, car du fait des travaux [...] les racines ont été mises à mal, [...] que le maire fasse intervenir des professionnels pour les remettre en terre»*, suggère-t-elle... en considérant que les moyens financiers ne manquent pas à la commune.

La réponse du maire de Montbonnot

Sollicité par Place Gre'net, le maire de Montbonnot-Saint-Martin ne cache pas son agacement vis-à-vis de la pétition mise en ligne, et de la polémique en général. *«Je trouve dommage qu'on affiche publiquement que la commune de Montbonnot ne fait rien côté écologie ou plantation d'arbres, alors que ce n'est pas le cas»*, déclare Dominique Bonnet. Qui affirme notamment qu'une centaine d'arbres ont été notamment plantés sur la commune en 2022.

Quid des six tilleuls? *«Un bureau d'étude nous dit qu'ils sont malades»*, explique l' élu. Et d'ajouter qu'un deuxième expert, d'un second bureau d'étude, est venu inspecter les arbres à son tour le mercredi 10 mai. *«On attend son rapport, et une fois qu'on l'aura, on pourra dire des choses vraies et pas n'importe quoi»*, indique l' élu. En visant directement la pétition, qui assure par exemple que la municipalité aurait les moyens de trouver des solutions alternatives à l'abattage. *«Non, ça ne se fait pas comme ça!»*, soupire Dominique Bonnet.

Le maire de Montbonnot-Saint-Martin met encore en avant des questions de sécurité. *«Ces arbres sont non seulement malades, mais peuvent être dangereux. Ils sont en bordure d'une nationale, à côté d'une école. Si un arbre tombe sur un parent d'élève, un gamin ou une voiture, ce jour-là on dira que le maire n'a pas fait son boulot »*, proteste encore l' élu. Et de conclure: *«Oui les arbres apportent des choses, mais ils apportent aussi des contraintes »*.